L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 6 FEVRIER 1898.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI

—ET—

ATTRAYANT

Cottage

Presque neuf et élevé de terre,

Dans le Sixième District,

à l'encoignure des rues Roberts et Magasins.

SUCCESSION DE WM F. BUNCE

No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la "**New Orleans Real Estate Exchange**", No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet** et **St-Charles**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 janvier 1898, pour le compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues **Magasins, Roberts; Constance** et **Upper Line**, désignés par les **Nos** 22 et 23 du dit ilet se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Magasins** sur 120 pieds de profondeur, le lot **No 23** formant l'encoignure des rues **Magasins** et **Roberts**.

Les améliorations consistent en un joli et attrayant cottage presque neuf, élevé de terre récemment, ayant galerie devant, vestibule, salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, dépendances, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an garantis par hion et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en l'année 1898 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—feb 2 9 16 23—mar 2

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizzo et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse de l'Enoan de la Nouvelle Oriéans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour le compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Uranilnes, Royale Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec hion du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0,0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située,

Nos 818 et 820 rue Royale,

entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessus par a propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Gunnod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0,0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et devant faire un dépôt de 10 0,0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,270—Division A—Léon Levy vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Leon Levy, soit convoquée pardevant William Ardill, Esq., notaire public, en son bureau, No 830 rue Commune en cette ville, le 8me jour de février 1898, dans le but de voter sur l'application dudit Léon Levy pour un répit, et que D. M. Sholars soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents. Il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues jusqu'à ce que une action soit prise sur cette application.

Fait et signé ce 3me jour de janvier 1898.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6—janv 6 16—fév 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX

JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabire et al vs Gaston Cabire et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 10 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve, lieux d'aisance etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente, pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fev 2 9 16

PAR W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux, avec améliorations de goût,

No 2027 avenue de la Louisiane entre les rues Remparts et Saratoga.

In re succession de Joseph H. Fredericks et communauté.

No 55,372—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 8 mars 1898, à midi à la Bourse, Nos 629 et 631 rue Commune, où il sera exposé conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 27 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre avec améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro 29 comprenant l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano, Sud Remparts et Saratoga, connu comme le numéro municipal 2027 avenue de la Louisiane, désignés par les numéros quatorze et quinze sur un plan du dit ilet, dressé par L. H Pilié, le 14me jour de — 1872 et annexé pour référence à l'inventaire de la succession de L. F. Droulin, gra par Oscar Dranei, les 16 et 17 octobre 1872

Le lot No Quatorze mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Quinze mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne résidence contenant quatre chambres et cuisine, galeries, etc., entourées de jardin de fleurs, passages schilingés, passage pour voiture, écurie et maisons dans le fond.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur; et l'acquéreur assumant le paiement en plus et au dessus de celui du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante; devant aussi déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emmannel L. Weil Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30- fév 6 13 20 27—mar 6 7 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt indivis dans une propriété du Deuxième District,

Connu comme No 1904 rue Ursulines

Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Roman, Crémer et St Philippe, mesurant à une distance d'environ trente pieds de la rue Roman vingt quatre pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

E. J. Meral avocat pour le plaignant.

22 jan—22 28—fev 4 11 18 24

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la **POUDRE CLERY**

A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies

A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Cie, 42-44, Camp

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 1er MARS.

Propriété de choix dans le Troisième District, 8me Ward.

Succession de Veuve Jean Campagnolle.

Maisons doubles et simples et neuf (9) lots de terre.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune, le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lequel dit ordre porte la date du 21 janvier 1898, dans l'affaire intitulée succession de veuve Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Maison simple, No 1024 rue Marigny.** Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées Marigny, Remparts et St Claude, sur un plan fait par A. Castaing, et mesurant en mesure américaine, (32) trente deux pieds de face à la rue Marigny sur (107) cent sept pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, contenant vestibule et quatre chambres, hangar, deux citernes et étable, entrée de voiture sur le côté du lot, trottoir en briques; seulement à un demi ilet du dépôt du chemin de fer Shell Beach; ligne double de chars, etc., etc.

2° **La maison double Nos 2301 et 2303 rue St-Claude** Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans l'ilet borné par l'avenue St-Claude Mandeville, Marais et Espagne, désigné par le No 2; le dit lot formant l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville et mesure (30) trente pieds (6) pouces et (6) six lignes de face à l'avenue St-Claude, sur (90) quatre-vingt dix pieds (7) sept pouces et (2) deux lignes de profondeur et de face à la rue Mandeville.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un joli cottage double en bois; adoissé, ayant quatre chambres hangars, citerne, etc., de chaque côté, cour et trottoirs pavés. La bâtisse a une façade moderne et est bien et substantiellement bâtie et forme l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville.

3° (9) **Neuf lots de terre** situés dans le même district, désignés par les numéros 2 3 4 5 6 8 9 et 10 et l'ilet No 917, ancien numéro (96) borne par les rues Espagne, Célestine et Joséphine, et l'avenue St Roch (anciennement rue Washington) lesquels dits lots mesurant chacun (32) Trente-deux pieds de face à la rue Espagne (32) Trente deux pieds de face à la Place Indépendence par (138) cent trente huit pieds, (6) six pouces de profondeur, lot No 10 formant l'encoignure des rues Célestine et Espagne.

Termes et conditions — Pour les propriétés premièrement et dixièmement décrites, la moitié ou plus ou le tout comptant la balance à un ou deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypotaques et tiens du vendeur et clauses usuelles de sécurité, et pour la propriété troisièmement décrite les termes sont comptants. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1898 en plus et au delà de leurs enchères et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zenge, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 jan—29 30—fev—6 13 20 27 28 mars—1

PAR ALFRED C GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,

DANS LA PAROISSE D'ORLEANS.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la rive droite du fleuve Mississipi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D — No 38,869.

PAR ALFRED C GREEN, Encanteur, — Bureau No 828 rue Commune, —JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse de propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune de la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 21 janvier 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau de terre en** plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ 28 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borne sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi et en cette paroisse, mesurant environ 5 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Boubigny

3° **Sept lots de terre** se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à 5 milles de la ville de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851 et déposé avec Théo Guyol, notaire, numérotés 213, le lot No 1 mesurant environ 285 pieds de face au fleuve Mississipi par environ 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure environ 295 pieds de face au dit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun environ 154 pieds de face au dit fleuve, sur environ 40 arpents de profondeur, au pied anglais, toutes mesures plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, exceptés la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borne sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant environs 2 1/2 arpents de face au dit fleuve Mississipi sur environs 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° **Deux certains morceau de terre** situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 23 dans le Township No 14 range sud No 25 E.-t, District Sud-Est de la Louisiane, contenant environ une superficie de 32 20/100 acres ou environ 8 1/4 arpents plus ou moins. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence de cette affaire Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente. Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties; le paiement différent doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas McConnell Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic.

Bureau 828 rue Commune.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI

COTTAGE SIMPLE.

No 1934, rue Foucher,

Coin Remparts.

A L'ENCAN.

Jeudi le 3 mars 1898.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE T. G. MONTGOMERY.

No 52,678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 3 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 28 janvier 1898 dans l'affaire ci-dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 469, borné par les rues Foucher, Amélia, Dryades et Remparts, le dit lot est désigné par le No 11 et mesurant 28 pieds de face à la rue Foucher, par une profondeur de 94 pieds entre lignes parallèles (au pied américain) et forme l'encoignure des rues Foucher et Remparts. Le tout conformément à un plan particulier en date du 2 juin 1886 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, 2 juin 1886.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, retiré Kde la rue ayant cinq chambres, etc., avec de bonnes banquettes en briques sur les deux côtés de la rue et est maintenant loué à $11 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un an, garanti par billets portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final avec lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt au comptant de 20 pour cent du prix de l'enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. J. Untereiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—30—fev 6 13 20 27—mars 3

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement

Le Joli, Commode et Confortable

COTTAGE DOUBLE,

Nos 415 et 417 rue Derbigny, près Conti.

Succession de Nicholas Stumpf.

No 53,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727, rue Commune—Le MARDI, 8 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Numéro 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en lieu de l'Hon George H. Théard juge de la dite Cour Division E, maintenant absent en date du 31 décembre 1897, in re et pour le compte de la succession de Nicolas Stumpf (No 53 116 du dossier de la dite Cour il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet 220, borné par les rues Derbigny, Roman, Conti et St Louis, désigné par le No 2 dudit ilet sur un plan de Louis Pilié en date du 1er mai 1841, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de 148 pieds mesure anglaise.

Aussi (et ensemble avec les ci-dessus) la portion du fond du dit lot No 3 se joignant au lot No 2 dans le fond et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur dans le fond du Lot No 3 sur une profondeur entre lignes parallèles de 18 pieds formant un L au lot No 2.

Les améliorations consistent en un joli, confortable et désirable cottage double, bien subdivisé, connu par les Nos 415 et 417 rue Derbigny, locali é excessivement attrayante et à proximité des marchés, églises, etc. Un placement rémunératif et permanent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un crédit de un et deux ans avec les clauses usuelles de sécurité, portant intérêt au taux de 8 0,0 à partir de la date jusqu'au paiement Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo W. Dewing, notaire. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1897 Un dépôt de 10 0,0 exigé au moment de l'adjudication.

8 jan—8 9 16 23 30 fév 8

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE O CA ION

DE FAIRE UN

PLACEMENT PERMANENT

ET

LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS

DANS LE

Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54,278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898 par l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 235, borné par les rues Magasins, Bordeaux Camp et Valence et désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Bellin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien encanteur et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au de à du prix d'adjudication et faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire i sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—feb 6, 13, 20, 24.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District,

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Louis J. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans l'ilet No 680, Premier District de cette ville, borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Banks et Baudin, mesurant quatre-vingt sept pieds de face à l'avenue Hagan sur cent quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur et désigné sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lots Nos Un, Deux et Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

28 janv—28 29—fév 4 11 18 25—mar 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et améliorée du Troisième District.

Connue comme No 2247, rue Villeré entre Mandeville et Marigny.

John Mercadal vs Bertha Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 3 mars 1898, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix huit de l'ilet No 56, un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1831 déposé dans le bureau de C Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine, soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Grand) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du dit lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. H. Lavillebenne, avocat pour le plaignant.

29 janv — 29 30—fév 4 11 18 25 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

A l'encoignure des rues St Bernard et Marais, portant les Nos 1300 et 1304 rue St-Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

Louise Bonnecaze, Curatrice, vs J. P. Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,747. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 10 mars 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix neuf et vingt dans l'ilet No 3 borné par les rues Planché ou Marais, St-Bernard, Lafarge, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Mesnieu, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, à savoir: Lot 19 trente pieds de face à la rue St-Bernard sur cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 20 et cent cinq pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 18 et trente pieds et une ligne de large sur la ligne du fond, et le lot No 20 dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue St Bernard, cent six pieds huit pouces quatre lignes sur la ligne Marais, cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 19 et quarante-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur la ligne de séparation du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.

5 fév—5 11 18 24—mar 4 10

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Succession de Herman Rolle vs Harty Hernandez.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans No 18,560 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon K. H Downing juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux coin des rues Bordeaux et Magasins, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 14 février 1898, à 10 heures A M, précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Le contenu d'une Grocerie, et Buvette, Comptoirs, Etagères Tables Chaises etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable, Quatrième Cour de Cité.

5 fév—5 10 14

Giuseppe Guglielmo vs J. S. Milsops.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 36,005 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les